

But de l'association eAVS/AI

eAVS/AI exerce son activité pour ses membres dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), et travaille en étroite collaboration avec l'OFAS et des tiers dans les domaines suivants:

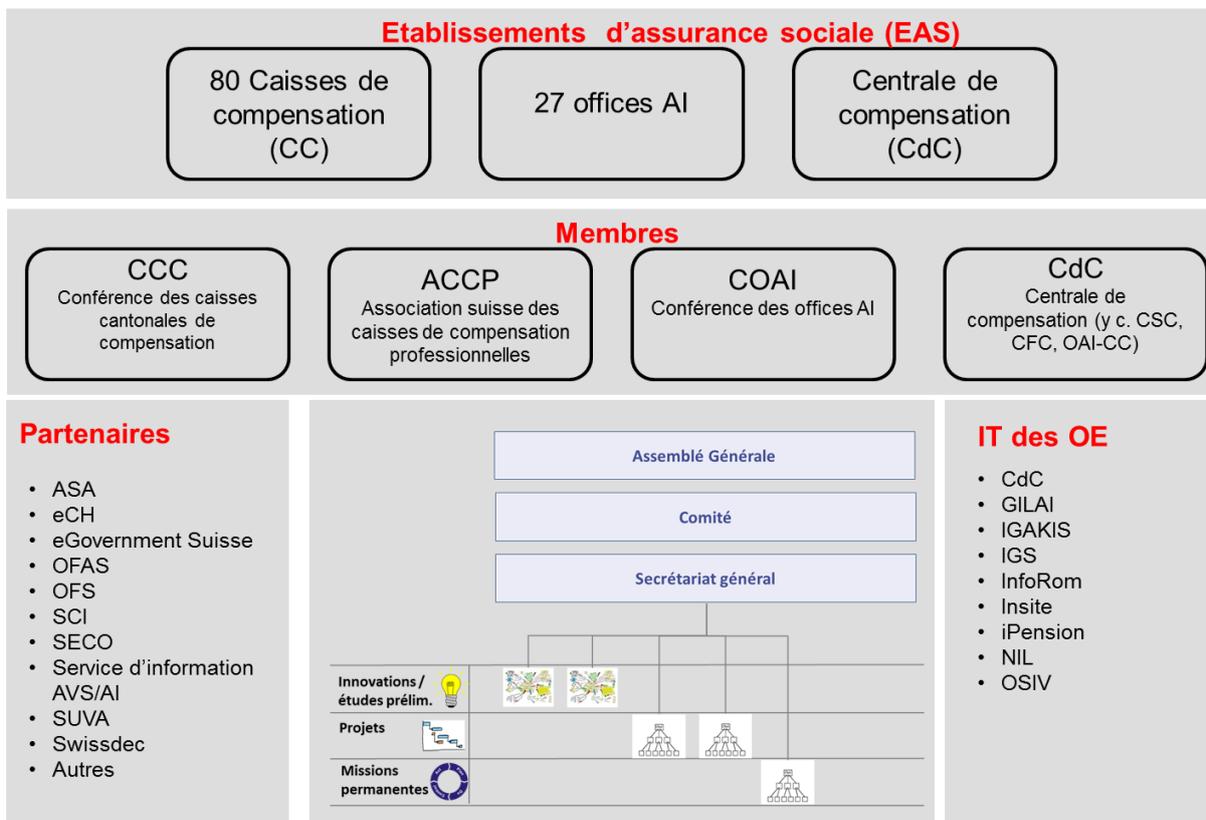
- comme partenaire de normalisation du 1^{er} pilier;
- dans la coordination, la synchronisation et la mise en œuvre de projets pour l'AVS/AI et des tâches déléguées;
- dans la communication et la coordination entre les membres, les organes d'exécution (OE) et les SI des organes d'exécution (SI des OE);
- dans le soutien et la garantie de l'exploitation des projets coordonnés et mis en œuvre.

eAVS/AI

- représente les intérêts communs des membres vis-à-vis des tiers,
- peut prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de son but,
- entretient les contacts et l'échange d'expériences avec les autorités et institutions exigeant une technologie de procédés actuelle et conviviale lors de l'exécution.

Organisation

L'association eAVS/AI constitue la clé de voûte pour l'échange d'informations et la coordination, pour la mise en œuvre commune et le fonctionnement des projets d'échange de données et de numérisation/TIC de ses membres, et pour les tiers dans le domaine des assurances sociales.



Stratégie

eAVS/AI est l'interlocuteur en cas de nouveaux besoins et de nouveaux défis techniques concernant l'échange de données et pour assurer le fonctionnement de l'entreprise dans le 1^{er} pilier;

Affirmations stratégiques:

- eAVS/AI s'entend comme médiatrice dans la collaboration avec l'OFAS;
- elle met à disposition une structure permanente dans laquelle les représentants de la CC, de l'OAI, de la CdC et de l'OFAS se réunissent régulièrement;
- elle encourage et soutient la numérisation dans le 1^{er} pilier de façon proactive et ciblée;
- elle établit et maintient des normes pour l'échange de données;
- elle fournit des prestations permettant de réaliser des projets en commun et avec des partenaires externes;
- eAVS/AI met à disposition une plateforme sur laquelle les informations relatives à l'échange de données et à la numérisation peuvent être consultées dans leur intégralité.

Objectifs 2020

Numérisation

Lors de sa séance du 20 novembre 2019, le Conseil fédéral a voté la stratégie de cyberadministration 2020–2023. Ce faisant, il a souligné, en adoptant le modèle «Digital First», l'importance du canal électronique à travers lequel l'administration est censée à l'avenir offrir la majorité de ses informations et services. eAVS/AI respecte ce principe aussi bien dans le perfectionnement des tâches permanentes que dans le cadre de projets en cours et nouveaux, fournissant ainsi une contribution active aux efforts de la Confédération pour le développement de l'administration numérique.

Mise en œuvre du nouveau paysage de comités avec l'OFAS

L'association se positionne comme le partenaire pour une mise en œuvre optimale de projets communs d'échange de données dans le 1^{er} pilier. Le nouveau paysage de comités est vécu activement, la communication et l'interaction étant optimisées en continu.

Garantie du fonctionnement à long terme des technologies de base

L'association vérifie, planifie et réalise - en collaboration avec ses partenaires - le perfectionnement des technologies de base telles que sedex, sM-Client, ELM et Register (MZR) en tenant compte des besoins communs, également et surtout compte tenu de la numérisation croissante (modernisation de l'échange de données).

Elaboration de concepts et d'approches de solutions communs

L'association constitue le vaisseau permettant d'élaborer avec ses membres - également hors de l'échange électronique de données - des concepts et des approches de solutions communs.

Mise en œuvre des objectifs eAVS/AI 3.0

Les structures et les tâches de l'association eAVS/AI sont améliorées et optimisées en permanence conformément aux directives du projet eAVS/AI 3.0. Dans la prochaine étape, il s'agira de créer et de consolider l'exploitation dans plusieurs organisations. Ainsi, la mise en œuvre des objectifs est garantie.

Mise en œuvre au moyen de tâches permanentes

Groupe de maintenance PUCS

Dans le cadre du groupe de travail AVS/CAF, il existe une collaboration active au sein de l'association swissdec au niveau du perfectionnement technique de la norme salariale PUCS.

Groupe de maintenance échange de données (ED)

C'est au groupe de maintenance ED que sont confiés la prise en charge et le perfectionnement de l'échange électronique de données (ED) via sedex entre toutes les caisses de compensation et tous les offices AI. De plus en plus, des tiers (par exemple Suva, RSA) sont également connectés à sedex par les projets d'échange de données. Le GM ED reçoit les souhaits de modifications / demandes de nouveaux types de documents et contrôle/réalise leur mise en œuvre.

Groupe de maintenance ACOR

Le module de calcul de rentes de la CdC (ACOR), qui est à la disposition des organes d'exécution, ainsi que le module d'estimation des rentes (ESCAL), qui est à la disposition de tous, sont perfectionnés en collaboration avec eAVS/AI.

Groupe de maintenance eLP

Le groupe de maintenance eLP à créer prend en charge la norme suisse de l'OFJ, assure la prise d'influence d'eAVS/AI et collabore activement au perfectionnement de la norme.

Groupe de maintenance Information Security

Le groupe de maintenance Information Security assure la maintenance / l'actualisation de la *policy* et des directives. En outre, le groupe de maintenance est en charge de la planification de base annuelle des audits. Il définit les conditions-cadres et les dominantes comme exigences minimales pour les audits. Le groupe de maintenance Information Security peut assumer des missions des SI des OE, qui les lui délèguent.

En cas de besoin, d'autres groupes de maintenance peuvent être créés.

Mise en œuvre au moyen de projets

Modernisation de l'échange de données

La modernisation et l'extension de l'échange de données existant aujourd'hui permettent d'améliorer, d'étendre et de garantir à long terme l'échange numérique sans interruption de médias de données et d'informations entre les organes d'exécution, la CdC, les administrations de la Confédération et les autres partenaires de coopération. Ces activités ont aujourd'hui un rapport clair avec la stratégie de cyberadministration de la Confédération et soutiennent les principes que le Conseil fédéral a adoptés pour la stratégie 2020-2023: orientation vers les avantages, standardisation et interopérabilité.

Echange de données Recours (ED Recours)

L'ED Recours est censé permettre à l'avenir l'exécution électronique des flux d'informations en relation avec le recours de l'AI ou de l'AVS contre les tiers civilement responsables.

Information Security

Les OE du 1^{er} pilier souhaitent se présenter à leurs clientes et clients, au législateur, au public, etc. comme une entreprise et un partenaire fiable. Cela vaut en particulier pour les systèmes TIC et leurs processus ainsi que pour les processus de traitement des données de clients. Le projet synchronise en commun avec EXPERTsuisse et l'OFAS les activités dans le domaine Information Security.

Traitement automatique des formulaires

Le Centre d'information AVS/AI met à disposition sur son portail www.ahv.iv.ch différents formulaires utilisés dans toute la Suisse dans le domaine de l'AVS et de l'AI. L'automatisation des formulaires est initialisée en collaboration avec le Centre d'information.

Echange sécurisé de données avec des tiers sans connexion sedex

Les organes d'exécution échangent aujourd'hui déjà des données très sensibles avec des organes tiers (par exemple experts, juges, médecins, caisses-maladie, services sociaux, etc.). Cela est très critique du point de vue de la protection des données. Le projet définira des exigences techniques minimales permettant un échange simple et bon marché de données personnelles sensibles avec les tiers autorisés.

Numérisation APG Exécution

Le programme Numérisation APG contient la numérisation du processus APG, allocations pour perte de gain. Dans le rapport «Procédure d'annonce et des mesures de surveillance dans le domaine des allocations pour perte de gain (APG)» datant de 2013, le CDF a recommandé d'introduire à moyen terme pour l'exécution de l'APG/MSE une plateforme en ligne permettant un échange de données automatisé, sans rupture de médias.

Le projet eAVS/AI Numérisation APG Exécution contient surtout l'échange de données et la communication des OE avec les employeurs et les prestataires de services (SE & NE) dans le cadre de la numérisation APG.

Autres projets

Initialisation, poursuite et mise en œuvre par eAVS/AI des projets suivants:

- dissolution plateforme KMT;
- suivi dossier ED / déclarations de mutations ED / déclarations d'impôts ED;
- suivi fonctionnement IPV;
- connexion impôt à la source de tiers.

Autres thèmes sous observation

- eRegress nouveau
- e-ID
- Stratégie Suisse numérique
- Stratégie cyberadministration de la Confédération
- Projet «Administration numérique» de la Confédération, des cantons, des communes et des villes
- Développement des normes d'eCH
- EESSI (Electronic Exchange of Social Security Information)
- Perfectionnement / remplacement sM-Client
- Développement de services web
- Connexion des réseaux de santé
- Connexion de l'Association Suisse d'Assurances

D'autres thèmes peuvent s'y ajouter.